



Club Port Privé MARCO POLO

Résidence Marco Polo "La corvette"
312 Bd des Écureuils-06210 MANDELIEU
Clubportprivemarcopolo@gmail.com

COMPTE RENDU DES AGE ET AG DU 24 SEPTEMBRE 2013

En préambule, le Conseil d'Administration n'ayant plus de Secrétaire, le Président demande un volontaire pour être secrétaire de séance, personne ne se présentant spontanément, il demande à Mr GROUASIL ALAIN de bien vouloir faire ce secrétariat et les démarches administratives s'y rapportant, celui-ci accepte.

64 Adhérents présents ou représentés sur 195

I- AGE

Corum de 98 adhérents non atteint donc AGE ouverte puis refermée immédiatement par le président.

Une nouvelle AGE sera convoquée le 15 Octobre à 14h00.

II- AG ORDINAIRE

1- Rapport moral fait par le président.

Signalé entre autre une excellente gestion qui sera détaillée dans le point 2, et la récupération des 15000 € qui avaient été bloqués lors de la vente de la place de l'ancien président condamné par la justice. Notre avocat effectue les formalités pour récupérer le solde lors de la vente de ses biens immobiliers. Pas de questions.

Un adhérent Mr ANDRES arrive à ce moment portant à 65 le nombre de présents ou représentés.

2- COMPTES 2012

Solde positif de l'exercice : 18463 € auquel il faut retirer 3300€ de provision pour la cotisation siagne et argentiére.

Au 31/12/2012 Livret A 57807.24 €, interets 1011 €, Compte courant 18761.59 € .
Quitus voté à l'unanimité.

3- Pour 2014 plusieurs actions prioritaires sont prévues. Propreté du port, la surveillance et la pression sur la Sté NEC PLUS seront maintenues, un recadrage vient d'être fait.

La pose de panneaux aux accès du port interdisant l'accès aux non sociétaires accompagnés de chiens vient d'être faite, des mesures seront prises pour les contrevenants, nous espérons que cette mesure évitera les déjections de plus en plus nombreuses, courrier sera fait au syndic. Des adhérents demandent également que l'on interdise de nourrir les chats sur le port, ceux-ci venant faire leurs besoins dans les bateaux, accord des participants. Un problème est également posé par les adhérents qui ont des planches ou des passerelles débordant sur les quais empêchant une bonne circulation et risquant de causer des accidents, un rappel et une information seront fait à ce sujet. Toutes ces actions seront poursuivies en 2014.

4- Le budget prévisionnel 2014 s'élève à 82200 € ce qui représente une cotisation de 74.727 € par action, du fait de la bonne gestion en 2012, nous proposons de prendre 10000€ sur les réserves pour financer celui-ci ce qui le ramènerait à 72200 € et la cotisation par action à 65.636 €, avec la continuité de la provision pour la cotisation de la siagne et argentiére qu'il nous faudra régler un jour.

Vote de ce budget à l'unanimité.

Mr DUBUS prend la parole pour expliquer ce qu'est cette cotisation et ses principes de bases très curieux, qui ont été contestés en AG de celles-ci par la SA PPMP. Mr DUBUS nous signale qu'il vient de recevoir un courrier simple réclamant 15000 € de cotisations, les sommes payées par la SA n'ayant pas été prises en compte, il demande à l'assemblée l'accord de poursuivre son action, et le cas échéant de le faire en justice. Accord à l'unanimité de tous les présents. Le Président explique que suite à de nouvelles dégradations des WC il a demandé un devis pour l'ouverture de ceux-ci par le BIP d'entrée sortie de la grille du port, le montant étant de 775.75 € à prendre sur le budget 2013. Malgré l'hostilité d'un adhérent n'apportant pas d'éléments probants, cette demande est acceptée à l'unanimité.

5- Régularisation de la cooptation de Mr ROUX STEPHANE à la place de Mr BRINGER GILLES votée à l'unanimité.

Les mandats de 2 élus venant à échéance, ils doivent être au minimum remplacés. Des postes de Secrétaires, Trésorier adjoint, et Responsable port au jour le jour sont vacants, il est fait appel à candidature, sachant qu'il est indiqué que ces personnes devront signer un engagement de confidentialité concernant tous documents diffusés ou cas abordés durant les réunions.

Mme LOPEZ CATHERINE , Mr BOUE PHILIPPE, Mr FRATINI MARCEL se présentent et sont élus à l'unanimité pour les postes ci-dessus mentionnés.

6- DIVERS

PBS d'écoulement d'eau sur des bateaux en cours de règlement l'AG de la Copro a accepté les travaux qui devraient débiter fin octobre.

PBS site internet, suite soucis avec notre hébergeur celui-ci ne fonctionne plus Mr ROUX s'est mis en rapport avec un informaticien pour tenter de le faire fonctionner.

Il est demandé de se rapprocher de notre avocat pour savoir si nous avons la possibilité de faire enlever les amarrages des mauvais payeurs après 2 années de non paiement, étude sera faite conclusions et propositions d'actions présentées à la prochaine AG.

Accord à l'unanimité.

Mr DUBUS au nom de la SA PPMP demande la parole pour proposer des ajouts aux projets de modification des statuts et règlement intérieur qui seront présentés au vote à la prochaine AGE du 15 Octobre. Celles-ci ont entre autre pour objet d'imposer une majorité pour que le vote des résolutions concernant les changements de places proposés en AG ordinaire ne le soient pas par une minorité de sociétaires.

Cette proposition est votée à la majorité, sauf par Mr RODRIGUEZ et ses 4 pouvoirs qui vote contre.

Un nouveau document reprenant ces modifications sera joint à la convocation à l'AGE du 15 Octobre qui sera présenté au vote des adhérents.

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRESIDENT

=====

Après réunion des élus **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PRESIDENT

GERARD BONNAFOUX

VICE PRESIDENT EN CHARGE DU PORT

MARCEL FRATINI

TRESORIER

STEPHANE ROUX

TRESORIER ADJOINT

PHILIPPE BOUE

SECRETAIRE

CATHERINE LOPEZ

MEMBRES

MAURICE SAFRAND

GILBERT BERMOND

